

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

DECISION MUNICIPALE n° D20240521-047

	Service	Pôle Aménagement	
	Matière	1.1.1	Commande publique - marchés publics - travaux
Objet	Réhabilitation du marché couvert		
Numéro	Marché N° 2024I04 - 1 à 11		
Attributaires	ETS MICKAEL RAIA – ETS GOUNY ET CIE – SARL RIOS – SAS BRL – SAS CARRELAGE PEIXOTO – SARL DIDIER DALIER – SARL CHANUT PERE ET FILS – ETS MAGRIT		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les articles L2123-1 1° et R2123-1 du code de la commande publique ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

- Considérant la nécessité de procéder aux travaux de réhabilitation du marché couvert, 18 rue des Troubadours – 19200 USSEL – 11 lots séparés ;

Décide,

Article 1 : De conclure les marchés 2024I04 avec :

Lot	Attributaire	Adresse	Montant HT
1 : Démolition - Gros-œuvre	ETS MICKAEL RAIA	Rue de la Cité Nouvelle 19200 USSEL	35 999,50 €
2 : Charpente et bardage bois	ETS GOUNY ET CIE	La Bardoire – BP 69 19202 USSEL CEDEX	58 800,11 €
3 : Couverture	SARL RIOS	1115 avenue de la Gare 19110 BORT-LES-ORGUES	30 632,70 €
4 : Menuiseries extérieures - Serrurerie	SAS BRL	Le Bourg 19200 SAINT-PARDOUX-LE-VIEUX	106 285,60 €
8 : Carrelage - Faïence	SAS CARRELAGE PEIXOTO	ZA Le Bois Saint-Michel 19200 SAINT-ANGEL	11 246,50 €
9 : Peinture de sol	SARL DIDIER DALIER	Les Briquetteries 19270 DONZENAC	18 249,30 €
10 : Electricités courants forts et faibles	SARL CHANUT PERE ET FILS	ZA du Theil – BP 54 19202 USSEL CEDEX	63 613,35 €
11 : Chauffage-ventilation - Plomberie	ETS MAGRIT	1 route du Gardet 19200 USSEL	141 112,03 €

Article 2 : Le délai de préparation sera de 1 mois à compter de l'émission de l'ordre de service correspondant ;

Le délai d'exécution sera de 9 mois (période de préparation comprise) dès émission de l'ordre de service correspondant.

Article 3 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 21 mai 2024.

Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze



Christophe ARFEUILLÈRE